



## NAO 2021 OU EN EST T'ON ? :

Une organisation syndicale (en fin de réunion de négociation), La CFE-CGC, a annoncé qu'elle signerait l'accord NAO, compte tenu de la conjoncture et pour « sécuriser » ce qui était obtenu.

A ce jour aucune réunion supplémentaire n'est prévue. Pour FO nous avons dit que, certes, la conjoncture est inédite mais l'écart entre ce que nous avons demandé et le résultat de cette 2eme réunion de négoc restait important.

Nous avons également dit que FO-Alstom ne se positionnerait qu'après avis de toutes ses équipes syndicales. Contrairement à certains bruits fantaisistes que certains font circuler, aucune position n'est prise ce jour.

FO-Alstom regrette qu'une intersyndicale, sur ces NAO, n'est pu se faire faute de réponse, malgré notre souhait.

### RAPPEL DES DERNIERES PROPOSITIONS, FAITES LE 10 FEVRIER, PAR LA DIRECTION GENERALE LE 10/02 :

Augmentations des salaires de base, en date d'effet du 01/04/2021

- Ouvriers et ATAM :
  - ▶ Augmentation forfaitaire de **30€**
  - ▶ Budget d'augmentations individuelles pour les **Ouvriers** de : **1,00%**
  - ▶ Budget d'augmentations individuelles pour les **ATAM** de : **1,20%**
- Ingénieurs et Cadres :
  - ▶ Sans part variable : Budget d'augmentations individuelles de **2,30%**
  - ▶ Avec part variable : Budget d'augmentations individuelles de **2,10%**
- Mesure catégorielle :
  - ▶ Population visée : jeunes diplômés, moins de 31 ans et ancienneté de moins de 3 ans
  - ▶ Budget supplémentaire de **0,50%** de la masse salariale de la population visée

Soit en moyenne :

- **2,4%** pour les Ouvriers
- **2,3%** pour les ATAM

Un budget global d'augmentation tous statuts de **2,30%**  
Taux d'inflation : **0,50%** (2020) - **0,60%** (2021 - prévisions)

### AUTRES MESURES :

Revalorisation des barèmes, en date d'effet du 01/04/2021

- Revalorisation des primes d'activité et de médailles du travail de **+0,5%**
- Réflexions sur les conditions de déplacement et du travail de nuit des I&C

Mesures complémentaires :

- Nouvel accord d'intéressement
- Engagement de développement de l'apprentissage : + 50 Contrats sur 20/21